

Préface

Depuis une dizaine d'années la justice a utilisé les possibilités qu'offre le développement scientifique :

- microscope à balayage,
- spectrométrie de masse,
- analyses génétiques.

Ces analyses permettent au magistrat d'obtenir des données objectives et peu contestables.

Ces données scientifiques doivent par contre répondre à des critères d'exactitude, de fiabilité et de reproductibilité très stricts qui en font leur crédibilité. Les analyses génétiques n'échappent pas à cette remarque.

Mais si, en médecine, le prélèvement est généralement bien contrôlé, par contre, dans le cas des empreintes génétiques, le prélèvement dépend de différents acteurs, techniciens ou médecins, et dans des lieux (scènes de

crime) qui sont souvent bien différents des salles de prélèvements des laboratoires.

Les laboratoires devraient bénéficier d'une haute technologie et surtout d'une organisation qui évite qu'une analyse de comparaison croise une analyse de questions ou qu'un tube en post PCR croise un tube en pré PCR.

Ces règles sont contrôlées dans le cadre de procédures ISO 9001 ou 17025 qui sont nécessaires à ces laboratoires.

Le développement des analyses ADN en pratique judiciaire a la confiance des médias et des magistrats et ceci justifie des analyses contrôles à toutes les étapes, encadrées par des procédures ISO 9001 et 17025.

Il était important d'organiser une réunion sur le thème des Empreintes Génétiques au service de la Justice.